

RCS : BEZIERS
Code greffe : 3402

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BEZIERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2000 B 01007
Numéro SIREN : 430 181 099
Nom ou dénomination : A D A P T AIDE A DOMICILE ASSISTANCE A LA PERSONNE
TRANSPORT

Ce dépôt a été enregistré le 21/11/2022 sous le numéro de dépôt 6652

A.D.A.P.T.
AIDE A DOMICILE - ASSISTANCE A LA PERSONNE – TRANSPORT VEHICULE

Société par actions simplifiée
au capital de 50.000 euros
Siège social : 7 avenue Pierre Verdier – 34500 Béziers
430 181 099 RCS Béziers

(la « **Société** »)

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 4 NOVEMBRE 2022

Le 4 novembre deux mille vingt-deux.

La soussignée :

LENEL SERVICES, société par actions simplifiée au capital de 50.000 euros ayant son siège 17 avenue de Castelnau – 34120 Pézenas immatriculée au RCS de Béziers sous le numéro 833 817 166,

Associée unique de la Société (l'« **Associée** »), a adopté, par acte sous seing privé, les décisions portant sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

- Nomination d'un nouveau président en remplacement du président démissionnaire ;
- Pouvoirs pour les formalités.

PREMIERE DECISION

(Nomination d'un nouveau président en remplacement du président démissionnaire)

L'Associée, après avoir pris connaissance de la lettre de démission du gérant de la Société,

constate la démission de Monsieur Remi Lenel de ses fonctions de président de la Société à compter de ce jour et lui donne quitus pour l'exercice de son mandat,

décide de nommer en remplacement **SOUS MON TOIT**, société à responsabilité limitée dont le siège social est situé 85 avenue Roger Salengro – 68100 Mulhouse, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Mulhouse sous le numéro 488 624 255,

en qualité de président de la Société pour une durée indéterminée à compter de ce jour.

Les pouvoirs du président de la Société et ses éventuelles limitations sont déterminés par les statuts de la Société.

Cette décision est adoptée

DEUXIEME DECISION

Pouvoir pour les formalités

L'Associée donne tous pouvoirs au Président et/ou au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette décision est adoptée

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associée.

Cette décision est adoptée

LENEL SERVICE Représentée par Xavier Mura <i>Xavier Mura</i>
